

Infos janvier 2023

Ces infos gratuites concernent le droit belge, prioritairement le droit de la circulation routière, le droit des assurances et des accidents, ainsi que parfois d'autres sujets. L'avocat veille à la fiabilité des informations fournies, lesquelles ne sauraient toutefois engager sa responsabilité. Le règlement général sur la protection des données en vigueur depuis le 25 mai 2018 s'applique aux données nécessaires à l'envoi de la newsletter. La plus stricte confidentialité s'applique à ces données qui ne seront jamais cédées ni échangées. Si vous souhaitez obtenir des informations quant au traitement de ces données ou les faire rectifier, informez-moi de vos demandes auxquelles je répondrai immédiatement. Si vous souhaitez vous désinscrire et faire supprimer les données vous concernant, il vous suffit d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : jpn.avocat@skynet.be

Flash info : weekend sans alcool au volant avec de nombreux contrôles routiers

Depuis 18h00 ce vendredi 13 janvier et jusqu'au lundi 16 janvier 6h00, la police de la route procèdera à de nombreux contrôles dans le cadre de la 15ème édition du weekend sans alcool au volant.

Lors de la précédente édition, plus de 2% des automobilistes contrôlés étaient en infraction.

L'alcool au volant est sévèrement réprimé: en cas de poursuites (fréquentes) devant les tribunaux, les amendes vont de 200 à 4000€ (intoxication alcoolique) de 1.600 à 16.000€ (ivresse) et sont assorties de déchéances de permis de conduire d'un mois à 5 ans.

Plus que jamais, avoir un "Bob" à ses côtés sera indispensable ce weekend.

Jean-Pol Nijs

Avocat

Spécialisé en droit de la circulation routière

Infractions – Accidents - Assurances - Indemnisation de tous les dommages

jpn.avocat@skynet.be www.droitdesaccidents.be